



# Après une inondation

## Eaux usées

Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique (ECC) de la Nouvelle-Écosse recommande de vous préparer en cas d'urgence au travail et à la maison. Les situations d'urgence peuvent inclure un ouragan, une inondation, une tempête de neige et une panne de courant.

- À la maison, vous devriez avoir un approvisionnement suffisant pour trois jours en eau, en aliments en conserve et séchés et en médicaments sur ordonnance, ainsi que des fournitures d'urgence telles que des lampes de poche, une radio à piles ou à manivelle, des piles, une trousse de premiers soins et un thermomètre.
- En cas d'urgence, des alertes seront diffusées par le système En Alerte à la radio et à la télévision, ainsi que sur Twitter et Facebook par le Bureau de gestion des urgences.
- Des renseignements supplémentaires sur les plans et les troussees d'urgence se trouvent sur le site Web du [Bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse](#).

## Nettoyer les eaux usées dans votre maison

Pour protéger votre santé, votre maison et vos biens, intervenez immédiatement en cas d'inondation. Premières mesures à prendre en cas d'inondation dans votre maison :

- Évitez les décharges électriques. Coupez le courant aux zones inondées.
- Communiquez avec votre compagnie d'assurance (et votre municipalité, s'il y a lieu). Documentez l'incident.
- Embauche un nettoyeur professionnel, si possible. Prenez des mesures de sécurité si vous nettoyez vous-même les dégâts causés par l'inondation.
- Faites enlever l'eau dans un délai de 48 heures pour réduire les risques de moisissures.

Pour en savoir plus : [Nettoyer les eaux usées dans votre sous-sol](#)